

40 avenue Paul Langevin - BP30029 17182 PÉRIGNY - LA ROCHELLE Tél.: 05 46 41 49 47 Fax: 05 46 41 74 92 contact@groupemerling.fr www.groupemerling.fr

## AVENANT AU MARCHE PUBLIC DE GESTION D'APPAREILS DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET DENREES ALIMENTAIRES signé le 17/05/2018

D 20.114

### ARTICLE N° 1 : DUREE

Cet avenant ne change aucunement la date d'échéance du marché, signé le 17/05/2018, entre la VILLE DE ROYAN (17) et la société MERLING PROFESSIONNEL, située à PERIGNY (17)

#### ARTICLE N° 2: TRANSITION ENERGETIQUE / ARRET DES GOBELETS PLASTIQUE

En application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et de la loi ÉGAlim du 30 octobre 2018, les agitateurs plastique sont interdits au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et à compter du 03 juillet 2021 pour les gobelets plastique

- Remplacement des gobelets et agitateurs plastique par des gobelets carton et agitateurs bois sur les distributeurs de boissons chaudes des sites PISCINE et MAISON DES ASSOCIATIONS
- Retrait des gobelets sur les distributeurs de boissons chaudes des autres sites
- Les tarifs restent inchangés

## ARTICLE N° 3:

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables au présent avenant pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en triple exemplaire à : A ROYAN, le 12 mars 2020

Le Client Utilisateur : (cachet et signature) Pour le Maire, par délégation, Le Premier/Adjoint,

Jean-Paul CLECH

La Ville de Royan représente par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Le Professionnel : (cachet et signature)

# MERLING PROFESSIONNEL

40 Avenue Paul Langevin - BP 30029 17182 PERIGNY CEDEX

> Tel. 05 46 41 49 47 SAS au capital de 10 000 000 € Siren 404 155 897 - APE 4798



Code APE 4799B

